

EFPA FINANCE FORUM 2024 (#EFF24) :

Un état des lieux encourageant !

Par Roger H. HARTMANN, Chairman EFPA Luxembourg Asbl

C'est le mardi 19 mars 2024 que nous nous sommes retrouvés à la Chambre de Commerce à Luxembourg pour une nouvelle édition de notre #EFF24, devant une belle assemblée de plus de 200 personnes. Un programme attractif et différent, comme nous en avons pris l'habitude, avec de vrais sujets, de vrais thèmes de réflexions, dans une atmosphère qui nous est propre, dans un pur environnement de Thought Leadership, dépourvu de tout aspect commercial, loin de la présentation et de la vente de produits, car nous tenons comme à la prunelle de nos yeux à cette culture de l'Asbl fortement ancrée dès sa création dans notre association, à Luxembourg, comme partout où nous sommes représentés en Europe.

En introduction, dans un style à la fois sérieux et décontracté, le style EFPA, il était important de préciser d'où nous venons et où nous allons : Avoir sur notre place financière grand-ducale de meilleurs professionnels, très bien formés, à jour face aux nouvelles exigences, qu'elles soient réglementaires ou de marché, et bien en ligne avec notre responsabilité fiduciaire face à nos clients, clé du succès d'une relation accomplie et mutuellement bénéfique. Et notre «Flagship Event» annuel est dans ce sens une belle plateforme d'échange pour les praticiens qui désirent parler aux praticiens. Ce flux de savoir-faire et de bonnes pratiques est notre raison-d'être et notre motivation. Etre plus intelligent en fin de journée qu'en début de journée est notre unique KPI.

Le Key Note Speech de Claude Marx, Directeur général de la CSSF, est toujours, chaque année, notre volet essentiel, car il donne le ton, il fixe le rythme, il donne la direction, telle une étoile polaire. Qu'a dit Claude Marx ? Il a commencé à insister sur le danger du Greenwashing. Luxembourg se veut être une place financière clairement orientée vers la finance verte et durable. Tout notre écosystème en est l'évidence. Et dans ce cadre, la confiance est un facteur central. L'investisseur veut être sûr que cette place respire la confiance et que le Greenwashing y est absent, car combattu avec énergie et discipline. Claude Marx suit avec attention le rapport intermédiaire, suivi du rapport final, qui devrait nous mettre à l'aise sur ce principe essentiel. «No trust, no business» reste plus vrai que jamais. L'éducation financière a été le 2^e grand volet abordé par le Directeur général. Nous sommes dans un environnement bien plus difficile et hautement imprévisible d'un point de vue politique et économique. Et des problèmes sociaux profonds nous menacent. La prévoyance professionnelle luxembourgeoise reste rivee sur le 1^{er} pilier alors que le monde change très vite. Notre système de pension n'est pas pérenne. La vente de produits financiers par internet est suboptimale. La fraude redevient très présente, et le meilleur moyen de s'en protéger est l'éducation financière.

La digitalisation de la finance ne sera pas neutre non plus. Elle doit être préparée et gérée. Et tout ceci doit aussi englober aujourd'hui la finance durable, où l'éducation doit également faire de grands pas en avant pour tous. Finalement, dans des statistiques de l'OCDE, on observe un faible niveau d'éducation financière. A Luxembourg, nous sommes au-dessus de la moyenne de l'OCDE, mais à la grande surprise, notre pays est clairement en-dessous de cette moyenne pour les jeunes entre 18 et 24 ans, ce qui est plutôt difficile à comprendre et doit clairement être adressé comme un point faible à régler. Et en 3^e point, Claude Marx a également brossé un tableau des challenges réglementaires, dans le cadre des priorités de la CSSF. Il insiste pour une priorisation de ce thème auprès de toutes les entités régulées, et ceci depuis le Board jusqu'aux C-suite leaders, et qui vont ensuite redescendre dans l'entier de l'institution financière. L'importance de la transparence et de la qualité des disclosures est mentionnée à plusieurs reprises.



Le ton est ainsi donné pour d'intéressantes discussions qui vont suivre.

Dans un premier grand chapitre, nous sommes entrés dans l'état des lieux des meilleures pratiques, au centre de nos intérêts. Et en ouverture, la discussion au coin du feu entre David Schriberg de VitalBriefing et Panagiota Balfousia de Kieger à Zurich a amené toute une série de points très saillants, observant les nouveaux trends : Les Asset Managers se trouvent en face de clients plus pointus, et il faut donc amener plus de valeur ajoutée. La notion de «valeur» doit être mieux connectée au monde financier. La régulation est lourde, et elle ne deviendra pas plus légère, et il faut apprendre à vivre avec. La manière d'influencer les sociétés a aussi été au centre des intérêts. Quel levier exercer, en direct et en indirect ? Et de ces rôles, nous avons forcément dérivé sur la notion de stewardship et de l'usage des influences des investisseurs institutionnels pour maximiser la valeur à long terme de l'investissement responsable (actionariat actif). Une finance durable, bien plus que le concept d'ESG, ouvre la porte au Stakeholder Capitalism, bien plus large d'un point de vue sociétal. Ou le «check & balances» demeure central au même titre que le «skin in the game». Les investisseurs, petits ou grands, ont clairement changé de paradigme, même si on navigue dans une complexité malheureusement croissante.

Le tout premier panel, modéré par Annemarie Arens, qui a adressé la «Corporate Sustainability & CSR Policy», nous a ouvert de nouvelles portes très intéressantes : Guillaume Poitralin, de WO2, et Giulia Bruni Rocca di Quintet, par leur ton passionné et passionnant, ont su faire ressortir des idées fortes : pouvoir mesurer l'emprunte carbone de toute chose : quelle belle vision de Poitralin. Et la belle résilience de Giulia, qui avance et influence Quintet à tous les étages, et qui ne lâche rien, en ligne avec une régulation prenante et invasive. Leur optimisme naturel nous a fait du bien. Sauver le monde demeure possible, et quand Poitralin parle du bois et de ses possibilités infinies, la salle écoute avec grande attention. Un tout grand moment. En synthèse, une communication appropriée peut sauver notre planète. La conscience du consommateur est clé, et elle s'établit par l'éducation, la transparence et le contrôle, avec une approche aussi standard que possible, et la régulation pourrait aider dans ce sens. Message d'espoir, consommateur avec moins de carbone, accélérer le processus avec l'aide du secteur financier, et la responsabilité fiduciaire qui demeure au cœur de tout.

Puis vint un 2^e panel dédié au Net Zero dans un véhicule d'investissement, modéré par Simon Tribelhorn, CEO de l'Association des banques liechtensteinoises, une Principauté qui comme le Grand-Duché a mis la durabilité au cœur de ses priorités. Aleya Senem Yilmaz de DWS et Nathalie Roth de 4Climate ont su faire rayonner leur compétence sur le sujet. Problème bien posé sur la table : le Groupe d'Experts du GIEC (IPCC) avec les objectifs de 2050, les règles de la COP 21 à Paris (+1,5 C) et la barrière de 2100. Ouvrir nos yeux était le but de cette discussion. Sachant que les +1,5 C seront déjà atteints en 2030, il faut vraiment agir, car il a beaucoup à faire. Un fort engagement au net zero à une date X, trouver les bons

KPIs, et ne jamais oublier que le net zero doit venir du top, car c'est une culture d'entreprise. Et c'est là que l'impact peut avoir lieu. Les groupes de travail de la LSFI ont également été mentionnés, car ils sont fondamentalement utiles : mesurer l'impact et avoir le reporting adéquat. Agir, mesurer, suivre l'objectif, marche après marche, pour finalement créer l'impact recherché. Dans un monde où les changements dans l'économie réelle sont encore trop limités, y aurait-il un manque de datas pour vraiment avancer, et donc ne rien faire ? Quelle approche erronée ! Il y a beaucoup de datas, et il y en aura de plus en plus, et la méthodologie est là. A nouveau un souffle d'optimisme qui traverse et dynamise l'assemblée.

Dans le 3^e panel, modéré par Stéphane Pesch de la LPEA, nous avons adressé l'importance fondamentale de la durabilité dans le Private Equity. Sujet complexe traité par de grands experts : Rajaa Mekouar de Calista Direct Investors, Jana Bour de Impact Europe et Marcus Peter de GSK Stockmann. Dans ce monde en plein changement, le sujet est adressé comme une pression positive, et l'impact commence à se faire sentir. «Awareness leads to Purpose», en particulier dans les nouvelles générations. En d'autres termes, le monde des investissements alternatifs va intégrer l'investisseur qui est guidé par l'impact qu'il peut avoir. Et cette vague positive va traverser l'Europe. On le sent par le grand intérêt manifesté envers les fonds d'investissements article 9. Éviter les impacts négatifs et offrir de vrais impacts positifs et plus durables. Et une fois de plus, l'éducation est cruciale. Que ces flux financiers puissent s'orienter vers le positif et vers le durable.

Nous avons ensuite abordé après la pause notre 4^e panel, un thème que vous voulez récurrent, comme lors de l'#EFF23, l'économie circulaire en tant que transition que nous jugeons indispensable vers la durabilité. Modéré par Tom Pfeiffer de Triple Line Advisory, nous avons pu suivre avec attention l'expertise d'Anna Illarionova de EY Luxembourg, ainsi que de Giang Vu de Quintet, et il était rassurant de constater que les éléments d'une telle économie circulaire se mettent progressivement en place et s'alignent à la taxonomie.

Le 5^e panel se voulait résolument innovateur : la Recherche en Finance, et quelle est son impact sur la finance durable ? Modéré par Giulia Bruni Rocca di Quintet, nous avons eu la chance d'être entourés par 3 remarquables experts en la matière : Hakan Lucius de la BEL, Enrico Benetti du List et Sonia Chikh M'Hamed de l'ESSCA. La mesure est la clé de tout. Pas de mesure, pas de recherche. Pouvoir compter facilite l'émergence de la durabilité. C'est un grand pas pour l'UE. Et la data est le nerf de la guerre. L'éducation financière est ici aussi centrale, car si on ne comprend pas, on ne peut pas agir correctement. La recherche doit aussi se rendre plus accessible, et sortir de sa tour d'ivoire, et coopérer avec des relais comme la LSFI. Le focus doit être sur l'impact, et pour cela, il faut comprendre les besoins, et délivrer dans ce sens. La recherche appliquée doit être stimulée et doit éclairer les secteurs nécessaires, proches de la réalité. Quelles directions prendre ? La régulation, la mesure, définir des produits innovants, étudier de nouvelles technologies, et naviguer en fonction des attentes des

investisseurs. Beaucoup de travail en perspective. Et finalement essayer de maintenir avec discipline un cap à long terme, comme peut-être +2C.

Pour le dernier panel de cette journée, consacré à l'intelligence artificielle et l'impact sur l'industrie financière, c'est Jean Elia de Sogelife qui a agi comme modérateur, avec comme panélistes Roi Lavi de Sqope intelligence, Karim Niraoui de HSBC et David Lahiani de EY Luxembourg. Il en ressort de manière évidente que l'ESG est vraiment un cas d'usage pour l'Intelligence artificielle. Le potentiel du Generative AI semble être illimité dans ce domaine. Sa capacité de due diligence pour les investissements est remarquable. L'impact de l'IA sera donc massif. Mais attention, il faut être entraîné à son usage. Cela s'apprend, comme toute chose. Il faut que la qualité de la data soit bonne. Les

risks scorings vont faire un grand pas en avant. Mais n'avancons pas trop vite, alors pas à pas, car cela demeure complexe. L'IA est donc déjà une réalité aujourd'hui, et n'est déjà plus le futur. Ce qui ne veut pas dire que l'humain perdra son rang. La perception humaine restera essentielle, mais enrichie par la machine.

En clôture, après nos 6 panels, et comme chaque année, nous avons tenu notre Charity Challenge, avec trois associations qui sont venues se présenter, avec un vote qui a récompensé celle qui paraissait aux yeux de tous la plus impactante. Et cela aussi, cela fait partie de cette ADN de EFPA qui nous est propre. Nous voulons être différents, nous sommes différents, et nous voulons progresser de manière différente. Nous donnons d'ores-et-déjà rendez-vous à notre communauté en mars 2025 pour notre prochaine édition.

Deloitte.



Cadre d'application Nouvelles publications
Avril 2024

17 janvier 2025 Digital Operational Resilience Act (DORA)

Europe

Le 11 avril 2024, les autorités européennes de surveillance (AES) ont annoncé un exercice volontaire de simulation visant à préparer l'industrie à la prochaine étape de la mise en œuvre de la loi Digital Operational Resilience Act (DORA).

Cet exercice volontaire pour la collecte des registres d'informations sur les accords contractuels liés à l'utilisation de prestataires de services TIC (technologies de l'information et de la communication) tiers par les entités financières sera lancé en mai.

Dans le cadre de DORA et à partir de 2025, les entités financières devront tenir des registres d'informations concernant leur utilisation de fournisseurs tiers de TIC. Durant l'exercice de simulation, ces informations seront collectées auprès des entités financières par l'intermédiaire de leurs autorités compétentes et serviront de préparation à la mise en œuvre et à la déclaration des registres d'informations dans le cadre de DORA.

La mise en place de cet exercice par les AES et les autorités compétentes vise à aider les entités financières à se préparer à établir leur registre d'informations, à rassembler les informations pertinentes spécifiées dans le projet final de normes d'exécution des AES sur les registres d'informations, et à communiquer ceux-ci à leurs autorités compétentes respectives, qui les fourniront à leur tour aux AES.

Les entités financières participant au test recevront le soutien des AES pour :

- Construire leur registre d'informations dans un format le plus proche possible du reporting en régime permanent à partir de 2025,
- Tester le processus de reporting,
- Résoudre les problèmes de qualité des données, et
- Améliorer les processus internes et la qualité de leurs registres d'informations.

Dans le cadre de cet exercice, les AES fourniront des retours sur la qualité des données aux entités financières participantes, renverront les fichiers nettoyés avec leurs registres d'informations, organiseront des ateliers et répondront aux questions fréquemment posées.

La collecte de données ad hoc devrait être lancée en mai 2024, les entités financières devant soumettre leurs registres d'informations aux AES par l'intermédiaire de leurs autorités compétentes entre le 1^{er} juillet et le 30 août.

10 janvier 2024 European Long-Term Investment Fund (ELTIF)

Europe

Le 22 avril 2024, l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) a publié un avis sur les normes techniques (RTS) des fonds d'investissement à long terme européens (ELTIF) en vertu du règlement ELTIF révisé.

Le règlement ELTIF révisé prévoit que l'ESMA élabore un projet de RTS pour déterminer notamment les éléments suivants :

- Les circonstances dans lesquelles la durée de vie d'un ELTIF est considérée comme compatible avec les cycles de vie de chacun des actifs individuels, ainsi que les différentes caractéristiques de la politique de remboursement de l'ELTIF;
- La divulgation des coûts.

Le 19 décembre 2023, l'ESMA a publié son rapport final sur le projet de RTS au titre du règlement ELTIF révisé et l'a soumis à la Commission européenne (CE) pour adoption.

Le 8 mars 2024, l'ESMA a reçu une lettre de la CE expliquant que l'analyse de la CE du projet de RTS est que « le projet de RTS de l'ESMA ne prend pas suffisamment en compte les caractéristiques individuelles des différents ELTIF » et que « [...] il est nécessaire d'adopter une approche plus proportionnée dans la rédaction du RTS, notamment en ce qui concerne le calibrage des exigences relatives aux rachats et aux outils de gestion de la liquidité ». La CE a exprimé l'intention d'adopter le RTS proposé si l'ESMA effectue les modifications qui lui ont été soumises et a invité l'ESMA à soumettre un nouveau projet de RTS à la CE reflétant ces modifications.

Conformément au règlement ESMA, dans un délai de six semaines à compter de la réception de la lettre, l'ESMA peut modifier ses projets de RTS et les soumettre à nouveau à la CE sous forme d'un avis formel.

Dans son avis, l'ESMA ne suggère qu'un nombre limité de modifications aux amendements proposés par la CE. L'ESMA reconnaît qu'un équilibre approprié doit être trouvé entre, d'une part, la protection des investisseurs de détail et les objectifs liés à la stabilité financière, et, d'autre part, le fait que les ELTIF devraient apporter une contribution importante aux objectifs de l'union des marchés des capitaux. Cependant, au vu des commentaires de la CE, l'ESMA propose d'atteindre cet équilibre de manière légèrement différente de celle proposée par la CE.

En réponse à la lettre reçue le 8 mars 2024, l'ESMA a adopté cet avis, qui est communiqué à la CE, avec une copie destinée au Parlement européen et au Conseil. La CE peut adopter le RTS avec les amendements qu'elle juge pertinents ou le rejeter. Le Parlement européen et le Conseil peuvent s'opposer à un RTS adopté par la CE dans un délai de trois mois.

2027

Europe

AML Package

Le 24 avril 2024, le Parlement européen a adopté des mesures sur de nouvelles règles européennes pour lutter contre le blanchiment d'argent.

Les nouvelles lois garantissent que les personnes ayant un intérêt légitime (notamment les journalistes, les professionnels des médias, les organisations de la société civile, les autorités compétentes, et les organes de contrôle) auront un accès immédiat, non filtré, direct et gratuit aux informations sur les bénéficiaires effectifs conservées dans les registres nationaux et interconnectés au niveau de l'UE. Outre les informations actuelles, les registres comprendront des données couvrant au moins les cinq années précédentes.

Les lois donnent également aux cellules de renseignement financier (CRF) davantage de pouvoirs pour analyser et détecter les cas de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme ainsi que pour suspendre les transactions suspectes.

Les nouvelles lois prévoient des mesures de diligence raisonnable renforcées et des contrôles de l'identité des clients, après quoi les entités dites assujetties (par exemple les banques, les gestionnaires d'actifs et de crypto-actifs ou les agents immobiliers et virtuels) doivent signaler les activités suspectes aux CRF et autres autorités compétentes. À partir de 2029, les clubs de football professionnels de haut niveau impliqués dans des transactions financières de grande valeur avec des investisseurs ou des sponsors, y compris des annonceurs et les parties impliquées dans le transfert de joueurs, devront également vérifier l'identité de leurs clients, surveiller les transactions et signaler toute transaction suspecte aux CRF.

La législation contient également des dispositions de vigilance renforcée concernant les personnes ultra-riches (patrimoine total d'au moins 50 000 000 EUR, hors résidence principale), une limite à l'échelle de l'UE de 10 000 EUR pour les paiements en espèces (sauf entre particuliers hors d'un contexte professionnel), et des mesures visant à garantir le respect des sanctions financières ciblées ainsi qu'à éviter leur contournement.

Pour superviser les nouvelles règles en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, une nouvelle autorité (l'Autorité de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme [AMLA]) sera créée à Francfort. Elle sera chargée de superviser directement les entités financières les plus risquées, d'intervenir en cas de défaillances de la surveillance, de servir de plaque tournante pour les superviseurs et de faire office de médiateur dans les différends entre eux. L'AMLA supervisera en outre la mise en œuvre de sanctions financières ciblées.

Les lois doivent encore être formellement adoptées par le Conseil avant leur publication au Journal officiel de l'UE.